AISCRoulanaise

Vide grenier 4 juillet 2021

Bulletin à remplir par les exposants

Nom……Prénom……

Adresse …….

Code postal…… Ville……

N° téléphone……Mail……

Nombre d'emplacements réservés (dimensions 5m × 3m = 12€) ……

Pièces à fournir impérativement :

- □ **photocopie de la carte d'identité recto verso.**
- □ **le règlement de(s) emplacement(s) par chèque libellé à l'ordre de AISCR.**

En tant qu'exposants non professionnel, je déclare sur l'honneur ne pas m'inscrire à plus de 2 vides greniers dans l'année 2021 et je m'engage à respecter le règlement de la manifestation.

Fait à **signature**

Le

Attention, la réservation sera valable uniquement lorsque le bulletin ci-dessus sera rempli complètement et le règlement envoyé et reçu à l'adresse ci-dessous.

……

Règlement de la manifestation

- accueil des exposants de 6h à 8h.
- à partir de 8h aucun véhicule ne sera autorisé à circuler, ni stationner sur le site jusqu'à 17h.
- aucun déchet ne sera toléré sur votre emplacement à l'issue de la manifestation.

à retourner au plus tard le 28 juin 2021, Philippe BESSOT 2 rue St Antoine 25640 Roulans
tel 06 33 21 12 93 mail : aiscroulanaise@gmail.com